

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA FP GLOBAL HIGH YIELD

Part I, C - Code ISIN : FR0010855288

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Merrill Lynch Global High Yield couvert en euros.

**Indicateur de référence** : Merrill Lynch Global High Yield couvert en euros.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant sélectionnera les OPC dans lesquels sera investi le portefeuille selon deux approches successives:

- Une étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs.
- Une étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des fonds préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

Le FCP est investi de 80 à 100% dans des OPC de droit français ou européen, investis principalement en obligations à haut rendement d'émetteurs internationaux.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :

- Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.
- Jusqu'à 30% de l'actif net en cumul en FIA ou en autres fonds d'investissements de droit étranger répondant aux quatre critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux et au risque de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                     |                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais d'entrée</b>                                                                                                                      | <b>2,75 %</b>                                                                                                                        |
| <b>Frais de sortie</b>                                                                                                                     | <b>Néant</b>                                                                                                                         |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé. |                                                                                                                                      |
| Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année                                                                                              |                                                                                                                                      |
| <b>Frais courants</b>                                                                                                                      | <b>1,54 %</b>                                                                                                                        |
| Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances                                                                                    |                                                                                                                                      |
| <b>Commission de surperformance</b>                                                                                                        | <b>20% de la surperformance pour la performance au-delà de Merrill Lynch Global High Yield couvert Néant sur le dernier exercice</b> |

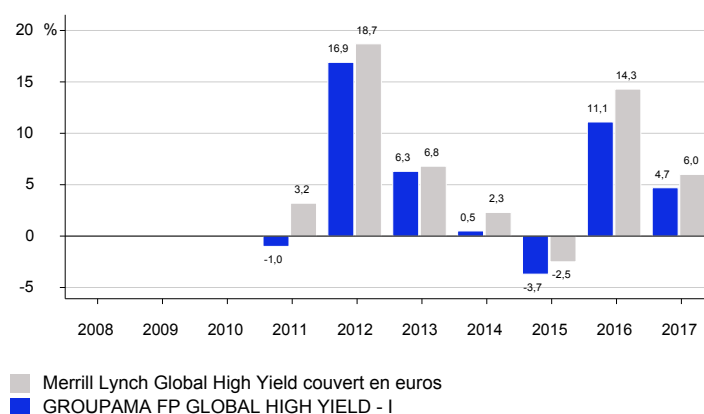
**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 30 octobre 2009.

Les performances ont été calculées en euro.

## Informations pratiques

Forme juridique : FCP à vocation générale, cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16 février 2018.